

LE BRÉVIAIRE MANUSCRIT DU MOYEN ÂGE (XI^e- XVI^e SIÈCLE)

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Mélanie Riveault
Université de Poitiers

RÉSUMÉ

Le manuscrit médiéval est le plus souvent à usage religieux. Réalisé surtout par les communautés religieuses des monastères et des collégiales, le manuscrit liturgique possède, lorsqu'il est enluminé, une iconographie particulière destinée entièrement à l'accomplissement de la vie contemplative de ses usagers. Ces sources, qui peuvent être entrevues sous de multiples points de vue, vont intéresser notre discussion. Cette dernière consistera en une analyse historiographique de la recherche sur un type de manuscrits liturgiques : les bréviaires. Ainsi, nous nous attacherons à donner une définition et une présentation succincte du bréviaire-manuscrit, puis nous nous pencherons sur les études textuelles, stylistiques et iconographiques dont il a fait l'objet depuis le XIX^e siècle.

Le manuscrit médiéval est une source particulièrement riche d'angles d'études et d'interprétations. En tant que source manuscrite, qui plus est de l'époque du Moyen Âge, sa spécificité tient à la période de sa réalisation et aux mentalités de l'ère dans laquelle il s'inscrit. Effectivement, les temps médiévaux étaient avant tout chrétiens. De ce fait, les manuscrits sont surtout à usage religieux, et les nombreux manuscrits liturgiques de cette époque nous permettent de mieux comprendre les pratiques culturelles et religieuses du Moyen Âge. L'un d'entre eux mérite plus particulièrement notre attention, puisqu'il rassemble tous les manuscrits liturgiques existants : c'est le bréviaire. Il s'agit d'un manuscrit religieux regroup-

pant différents textes, chants et prières des Saintes Écritures et des Pères de l'Église. Ces textes sont ordonnés en fonction de l'année liturgique pour permettre une lecture continue, jour et nuit, de la liturgie des Heures¹. De surcroît, le bréviaire est l'assemblage de plusieurs livres liturgiques qui existaient auparavant, comme l'antiphonaire, livre des chants de l'office; le lectionnaire, livre des lectures de l'office; le collectaire, livre des collectes de l'office; l'homiliaire, liste des homélies et sermons de l'office; et bien d'autres encore.

Puisqu'il permet de condenser en un seul codex la dizaine de manuscrits dont on se servait alors pour lire l'office quotidiennement, le bréviaire est d'un usage répandu dans les communautés monacales à partir du XI^e siècle. Cela s'explique par le fait que la liturgie des Heures est le propre des monastères, où on se doit de la réciter de manière constante. Le manuscrit 364 – conservé aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine – est l'un des plus anciens exemples de bréviaires monastiques. Il était utilisé à l'origine au Mont-Cassin et il a été réalisé pour l'abbé Odérisius entre 1099 et 1105. On trouve aussi d'anciens bréviaires monastiques du XI^e siècle en France, notamment le bréviaire de l'abbaye de Marmoutier conservé à la bibliothèque municipale de Rouen, sous la cote 243. Si ce type de manuscrit est essentiellement à usage monacal², son usage s'étend

1. « Par le mot Bréviaire, *Breviarium*, on entend aujourd'hui, dans l'Église latine ou l'Église occidentale, le livre qui renferme des prières établies par l'autorité ecclésiastique, et que les membres du clergé, à partir du sous-diaconat, ainsi que les religieux des anciens ordres, sont tenus de réciter chaque jour à certaines heures déterminées »; R.P. Suitbert Bäumer, *Histoire du bréviaire*, tome I, Paris, Letouzey et Ané, 1905, p. 1.

La liturgie des Heures consiste en la lecture quotidienne de textes issus de la Bible et du psautier. Elle comprend aussi des hymnes et des sermons des Pères de l'Église. Ces différents textes sont répartis selon les Heures canoniales, au nombre de huit (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies). Elles s'accomplissent jour et nuit.

2. Voir à ce sujet Hélène Toubert, « Le bréviaire d'Odérisius et les influences byzantines au Mont-Cassin », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, vol. 83, n° 2, 1971, p. 187-261; Pierre Salmon, *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1967, p. 72-73.

néanmoins peu à peu au domaine canonial au cours du XIII^e siècle³, car les chanoines vont suivre l'exemple de leurs confrères consécutivement au durcissement de la liturgie qui se déroule peu à peu tout au long du Moyen Âge⁴.

Le terme «bréviaire» mériterait encore d'être redéfini aujourd'hui. Il signifie étymologiquement «abrégé» ou «sommaire»⁵. En ce sens, il s'applique au Moyen Âge dans différents contextes. Il peut désigner un livre où l'office est abrégé (*Ordo officiorum per totam avi decursionem*, sorte de guide détaillé de l'office⁶), un ensemble de textes des Pères de l'Église (*breuiarium fidei*, *breuiarium in psalmos*, *breuiarium canonum*, *breuiarium regulanum*⁷), ou un rassemblement de textes de lois (*Breuiarium Alarici*⁸). Il se peut même que le mot bréviaire soit utilisé pour nommer des catalogues de bibliothèques ou encore des résumés de livres⁹. Le terme *breuiarium* désigne pour la première fois un livre de l'office divin au VIII^e siècle. Alcuin est l'auteur de cette composition, dédiée à l'empereur Charlemagne. Ce livre ne possède pas la

3. Pierre Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1893, p. 197-198.

4. Selon Augustin Fliche, l'office divin est la préoccupation dominante du pape Grégoire, qui «aperçoit dans la liturgie un moyen de sanctification pour le moine, une réalisation sûre et efficace du précepte de la prière [...]»; Augustin Fliche, *La réforme grégorienne*, tome 1, *La formation des idées*, Louvain, E. Champion, coll. Spicilegium Secrum Lovanienne (n° 6), 1966, p. 440.

De ce fait, la réforme grégorienne est pour beaucoup dans ce retour à la célébration rituelle de la liturgie des Heures au-delà des monastères, dans les collégiales également.

5. Michel Huglo, *Les livres de chant liturgiques*, Turnhout, Brepols, 1988, p. 118; Judith Raeber, *Buchmalerei in Freiburg im Breisgau, ein Zisterzienserbrevier aus dem frühen 14. Jahrhundert zur Geschichte des Breviers und seiner Illumination*, Wiesbaden, Reichert Verlag, 2003, p. 135.

6. Bäumer, *Histoire du bréviaire*, *op. cit.*, tome 2, p. 47.

7. RR.PP. Fernand Cabrol et Henri Leclercq (dir.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, tome IX, *Lexique-Lydie*, Paris, Letouzey et Ané, 1930, p. 1263.

8. Michel Huglo, *Les livres de chant liturgiques*, Turnhout, Brepols, 1988, p. 118.

9. «Un bréviaire pouvait être aussi un court index ou une longue liste de catalogue de bibliothèque, ou un traité sur différents thèmes, un compendium, un résumé, une anthologie»; Claus Michael Kauffmann, *Studies in Medieval Art*, Londres, The Pindar Press, 1992, p. 135.

même fonction que les bréviaires qui apparaîtront successivement à partir du XI^e siècle, étant donné qu'il n'est pas conçu pour l'usage des clercs, mais bien des laïcs, et que le texte en est très différent¹⁰. En cela, il ressemble plus aux premiers livres d'Heures destinés aux laïcs pour réciter l'office¹¹. Il n'existe pas de bréviaires réunissant l'intégralité de l'office avant le XIII^e siècle¹². Cependant, cet objet en tant qu'entité liturgique existe depuis le XI^e siècle¹³.

De prime abord, le bréviaire peut être considéré comme un objet pratique et utilitaire seulement. Toutefois, son étude approfondie laisse entrevoir d'autres spécificités, notamment sa décoration particulière ou encore ses formats, qui peuvent être très différents¹⁴. De plus, d'autres types de manuscrits liturgiques comme la Bible, le lectionnaire, l'homiliaire ou le psautier demeurent pour les contemporains, malgré la création du bréviaire, d'utilisation récurrente.

Pour affiner cette compréhension du bréviaire et de son contenu à l'époque médiévale, il nous faut nous pencher sur les recherches correspondantes. Les études sur le bréviaire médiéval ont connu

-
10. « Dans sa préface, Alcuin lui-même prend soin de marquer que clercs et moines ont leurs heures canoniques à eux propres et qu'on lui a demandé simplement de rédiger un office moins long pour les laïcs qui sont dans la vie active » ; Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, *op. cit.*, p. 194 ; voir aussi Cabrol et Leclercq (dir.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne...*, *loc. cit.*
 11. « Les livres d'Heures ne comprennent que quatre ou cinq offices notamment l'office votif de la Vierge, offices de la Passion et du Saint-Esprit, et l'office des morts » ; Victor Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 1, Paris, Protat, 1934, p. 11.
 12. Pierre Salmon, *L'office divin ... op. cit.*, p. 80.
 13. « C'est justement en ce début du XI^e siècle qu'apparaissent les plus anciens bréviaires liturgiques, livres qui groupent toutes les pièces nécessaires à la récitation intégrale – chorale ou privée – de l'office » ; Huglo, *Les livres de chant liturgiques*, *op. cit.*, p. 119.
 14. En effet, le bréviaire de l'abbaye de Marmoutier, du XI^e siècle (ms. 243 de la Bibliothèque municipale de Rouen), est d'un assez grand format (358x255 mm). Le ms 796 de la Bibliothèque nationale de France, provenant de l'abbaye de Montiéramey, daté du XII^e siècle, est encore d'un plus grand format (430x313 mm). Cependant, il existe aussi de petits formats, comme le bréviaire dit de Conches (145x112 mm), daté du XIII^e siècle (ms. 3, Bibliothèque municipale de Conches), ainsi que le bréviaire de Saint-Thierry de Reims, également daté du XIII^e siècle (150x110 mm) (ms. 314, Bibliothèque municipale de Reims).

deux phases : l'une se concentrant sur l'analyse de son contenu liturgique et textuel, sur un essai de typologie ; l'autre se penchant sur ses aspects iconographiques et stylistiques (quand il est pourvu d'ornementation). La première phase correspond à des études particulières ou généralistes s'étendant du XVIII^e siècle à 1990 à peu près. La seconde est plus récente puisqu'elle débute en 1934 sur un état de la question des bréviaires conservés en France et de leurs thèmes iconographiques, et se développe surtout à partir des années 1970. Cependant, ces études concernent pour la plupart des bréviaires très richement enluminés et datant de la fin du Moyen Âge. Nous allons, par conséquent, présenter ces recherches en deux volets.

ÉTUDES GÉNÉRALISTES ET DE QUELQUES CAS PARTICULIERS

Définition, périodisation et tradition textuelle du bréviaire du Moyen Âge (du XVIII^e siècle à 1990)

Les bréviaires de l'époque médiévale sont étudiés, tout d'abord, sous un angle textuel et par l'analyse de leurs évolutions significatives selon les périodes. Effectivement, la production du bréviaire médiéval peut être divisée en trois périodes. Son apparition est confirmée par tous comme un fait remarquable du XI^e siècle, ainsi que l'évolution de sa nature et de sa fonction au XIII^e siècle. On note également que certains catalogues de manuscrits sont inexacts et qu'ils utilisent abusivement l'appellation de « bréviaire »¹⁵, ce qui nous conduit à être prudents quant à l'utilisation de ces mêmes catalogues. Lorsqu'il apparaît, au XI^e siècle, il n'en est qu'à ses balbutiements puisqu'il ne possède pas encore tous les contenus qui

15. Pierre Salmon (*L'office divin...*, *op. cit.*, p. 68) mentionne le fait que les auteurs de catalogues utilisent trop souvent le mot bréviaire pour désigner tous les types de manuscrits liturgiques renfermant des éléments de l'office. Cela se constate lors du catalogage des bréviaires en 1934 par Victor Leroquais, laissant apparaître un pourcentage d'erreurs d'identification de 17%. Selon ce dernier, ces erreurs sont dues à deux causes : une moins bonne connaissance et la complexité de ce livre ainsi que des frontières floues entre les typologies de manuscrits liturgiques ; voir Victor Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 1, Paris, compte d'auteur, 1934, p. 6.

font de lui un manuscrit dédié à la lecture de la liturgie des Heures (c'est-à-dire les lectures, les antiennes, les hymnes, les sermons, les homélies, les collectes). Un exemple phare de cette période est le bréviaire d'Odérisius. Par la suite, du XII^e au début du XIV^e siècle, le bréviaire est, si l'on peut dire, dans une phase de transition textuelle et iconographique. Ainsi les manuscrits de cette période peuvent-ils parfois être très singuliers, autant dans leurs contenus textuels qu'iconographiques. Le bréviaire de Montiéramey (ms. latin 796, Bibliothèque nationale de France) est l'exemple même de cette singularité. Il ne suit pas la logique iconographique des bréviaires sur laquelle nous reviendrons, et ses thèmes iconographiques ne se retrouvent point dans les bréviaires contemporains ou légèrement postérieurs (du XIII^e siècle). Cependant, les bréviaires constituent désormais une entité liturgique à part entière. La dernière phase correspond à l'époque d'expansion du bréviaire hors du monde religieux. Du XIV^e siècle au XVI^e siècle, le bréviaire fait son entrée dans les collections des hauts dignitaires comme les rois, princes, ducs ou comtes, et sa production s'enrichit. Ce qui est significatif de cette période, c'est le nombre croissant d'enluminures que contiennent les bréviaires ; mentionnons par exemple le bréviaire de Grimani (cod. Latin 1, 99, Bibliotheca Marciana, Venise). En plus de proposer une périodisation de l'histoire du bréviaire médiéval, les recherches comprennent des études généralistes sur sa production mais aussi axées autour d'un thème particulier, comme l'ordre religieux d'appartenance du bréviaire. En outre, selon l'ordre religieux¹⁶ où le bréviaire était utilisé, les textes différaient. Il en est de même pour les interprétations théologiques des décors que l'on peut en faire.

Les précurseurs de la recherche sur le bréviaire en tant que manuscrit liturgique, de sa création à son utilisation récurrente, en passant par sa réforme par le Pape au XVI^e siècle¹⁷, sont d'origine

16. Qu'il s'agisse des ordres bénédictin, clunisien, cistercien ou mendiant.

17. Dans le premier quart du XVI^e siècle, un premier essai de réforme est demandé par le pape Léon X à l'évêque Ferreri. La principale demande du pape Léon X est de réécrire en un meilleur latin, plus classique, ce texte de l'office. Ferreri terminera cette tâche en 1525. Ce sera Clément VII qui l'approuvera, Léon X étant décédé entre-temps.

ecclésiastique. Jusqu'au XX^e siècle, peu d'historiens laïcs étudient les œuvres à caractère religieux, celles-ci étant alors le domaine de l'Église et de ses théologiens. Pionnier de la recherche sur les bréviaires de tous types d'usages religieux, Pierre Batiffol (prêtre et historien de l'Église française) établit la genèse de la liturgie des Heures que renferme le bréviaire¹⁸. Il décrit ainsi comment s'est formée et développée cette liturgie particulière à l'origine du contenu du bréviaire. Il poursuit par une étude chronologique du bréviaire tout au long du Moyen Âge, du VII^e siècle au début du VIII^e siècle¹⁹ (nommé office romain du temps de Charlemagne), et du XI^e au XIII^e siècle (nommé office moderne, et bréviaires de la cour romaine). Puis il termine par la période moderne sonnant le temps de la réforme du texte du bréviaire. Effectivement, à la fin du XVI^e siècle commence une réforme du texte du bréviaire romain sous l'impulsion du pape Pie V, mais plus particulièrement à cause des questions posées par le Concile de Trente²⁰. Enfin, il termine en exposant les changements d'édition du bréviaire romain au XVIII^e siècle par le pape Benoît XIV. Pour chaque partie, il décrit en détail les différents textes constituant le contenu du bréviaire, leurs évolutions, changements et principes.

Dom Suitbert Bäumer (moine bénédictin et historien), quant à lui, s'essaya à définir le bréviaire²¹, avant d'expliquer ses usages en

18. Pierre Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, *op.cit.*

19. Il faut rappeler que la création du bréviaire-manuscrit ne débute pas avant le XI^e siècle, mais cette partie tente d'explicitier l'évolution de l'office que l'on retrouve dans le bréviaire, et donc les raisons de la création de ce type de manuscrit.

20. La « bulle *Quod a nobis* de saint Pie V (1568), qui promulguait la réforme demandée par le Concile de Trente, ne changea pas la structure fondamentale de l'office de la Curie romaine. Elle apporte quelques simplifications de l'Office. De plus, elle institue des normes destinées à mieux garantir le principe de la récitation hebdomadaire du psautier et de la lecture complète de l'Écriture, principe compromis par la célébration très fréquente du sanctoral. La nouveauté la plus manifeste de cette réforme fut que toute l'Église de rite romain, mises à part quelques exceptions, se vit imposer le même bréviaire, avec l'interdiction absolue d'y apporter des modifications même les plus légères » ; Domenico Sartore, Achille Maria Triacca et Henri Delhougne (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, vol. 1, Turnhout, Brepolis, coll. Sciences et culture, 1992-2002, p. 644.

21. Bäumer, *Histoire du bréviaire*, *op. cit.*, tome 1, p. 1.

l'analysant depuis ses origines, ainsi qu'en revenant sur son contenu textuel, théologique, et enfin sur le destinataire du bréviaire²². L'histoire de ce livre liturgique est assujettie, le plus souvent, à celle de l'évolution de l'office divin, dans la mesure où les textes du bréviaire regroupent les différents offices de l'année liturgique. L'ouvrage de Dom Suitbert Bäumer est divisé en deux périodes, selon des bornes chronologiques précises, la première comprenant la période des Pères, de la fin du IV^e au début du VI^e siècle, la seconde allant du Moyen Âge au début de la Renaissance, de saint Grégoire le Grand au Concile de Trente (VI^e-XVI^e siècles). Puis, peu de temps après, Jules Baudot²³, moine et théologien, traite encore une fois uniquement de l'étude textuelle et organisationnelle du bréviaire, et, de plus, seulement du bréviaire à usage canonial ; il ne prend pas en compte dans ses recherches le bréviaire monacal.

Dom Pierre Salmon, abbé et historien, définit également ce qu'est un bréviaire, puis il consacre une partie à l'évolution de l'office divin en relation avec les textes du bréviaire : il distingue l'évolution de l'office des moines et celui de l'office canonial romain, ainsi que le caractère local des liturgies et donc des livres liturgiques²⁴. Il tente d'expliquer les raisons qui ont poussé à la création d'un tel livre. Selon lui, les bréviaires sont des « collectaires auxquels ont été ajoutés des leçons, antiennes, répons (donc le lectionnaire et l'antiphonaire) »²⁵. Il en déduit que les bréviaires n'ont pas pour vocation, à l'origine, la seule récitation privée²⁶, puisque la plupart des bréviaires du Moyen Âge sont notés²⁷. Il entrevoit, toutefois, une période de renouveau canonial et monastique à l'aube des XI^e

22. *Ibid.*, tomes 1 et 2.

23. Jules Baudot, *Le bréviaire romain. Ses origines, son histoire*, Paris, Librairie Bloud and Cie, 1907.

24. Salmon, *L'office divin...*, *op.cit.*

25. *Ibid.*, p. 67.

26. Effectivement, les bréviaires ont longtemps été perçus comme des livres de petit format dits « de poche » dont la création avait pour but de faciliter la récitation privée et individuelle des moines itinérants.

27. Par-là, il renvoie aux différents chants des bréviaires ; ces derniers ne transcrivaient pas seulement le texte mais aussi les notes de musique et donc une paléographie musicale destinée à être chantée et jouée.

et XII^e siècles, période de réforme grégorienne et de durcissement de la liturgie²⁸. Il conclut son ouvrage par l'évocation de bréviaires d'usage nouveau, l'un pour un ordre religieux particulier – celui des Frères mendiants en 1230 –, et l'autre destiné à une utilisation commune de la Curie romaine²⁹. Il transparaît au fil de ses recherches qu'office et bréviaire sont équivalents, et que l'évolution de l'un ne va pas sans l'autre.

Des études textuelles comparables, prenant en compte l'évolution de l'office pour expliquer l'apparition et le besoin de la constitution du bréviaire, ont été menées par Mario Righetti³⁰ et Mgr Callewaert³¹. Plus tard, une brève partie sur la genèse et le développement du bréviaire a été entreprise par Éric Palazzo, dans la section sur l'histoire des livres liturgiques de son ouvrage *Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle*³², ce qui nous permet de disposer d'une historiographie récente sur ce thème.

Les recherches dédiées aux bréviaires s'intéressent à leurs contenus textuels mais aussi à leurs aspects de codicologie. Cette méthode d'analyse est utilisée pour étudier tous les types de manuscrits et en comprendre la matérialité et l'organisation. Une étude codicologique consiste en plusieurs points et degrés de prise en compte. Il est nécessaire tout d'abord d'analyser le contexte de création du manuscrit. Cela passe par l'analyse historique du lieu d'usage de ce dernier, puis par la reconstitution de l'historique de sa conservation (des collections de la communauté religieuse à laquelle il appartenait à son entrée dans des collections publiques). Ensuite, on aura tout intérêt à prendre en compte la matérialité du manuscrit,

28. De ce fait, la reprise de la vie commune et apostolique est de plus en plus fréquente au sein des collégiales également ; c'est la raison pour laquelle apparaissent les bréviaires à usage canonial ; pour lutter contre la simonie et le nicolaïsme, la liturgie se veut plus pure et donc quotidienne ; voir Salmon, *L'office divin...*, *op.cit.*, p. 85.

29. *Ibid.*, p. 156.

30. Mario Righetti, *Storia Liturgica*, tome 2, *L'anno liturgico. Il Breviario*, Milan, Ancora, 1955.

31. Camillus Callewaert, *Liturgicae Institutiones*, tome 2, *De Brevarii Romani Liturgica*, Bruges, C. Beyaert, Romanitas Press, 1939.

32. Éric Palazzo, «Genèse et développement du bréviaire», dans Éric Palazzo, *Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993, p. 180-183.

c'est-à-dire à en étudier la reliure, le support matériel (papier ou parchemin), la mise en forme du texte (organisation et préparation préalable de la page) et la paléographie (textuelle et/ou musicale). Enfin, il est également important de bien comprendre et d'étudier les contenus textuels et iconographiques du manuscrit analysé. Cela se traduit par la comparaison des textes des manuscrits liturgiques tels que les bréviaires avec ceux d'autres ordres religieux, pour percevoir les influences ou les divergences dans l'accomplissement de la liturgie. De plus, on s'attache à discerner l'exégèse émergente dans les textes (elle se distingue dans les sermons et homélies attribuées aux Pères de l'Église comme saint Ambroise ou saint Augustin). En dernier lieu, l'analyse codicologique d'un manuscrit mesure l'importance des thèmes iconographiques quand ce dernier contient des décors. Ils font l'objet d'analyses détaillées, évoquant les styles et les influences par comparaison avec d'autres manuscrits de même type, de même zone géographique ou présentant des sujets similaires. Une telle recherche codicologique est préalable à toute étude de manuscrits médiévaux³³.

Pierre-Marie Gy s'est servi d'un pan de cette méthode d'analyse pour comprendre la mise en page des textes des bréviaires du Moyen Âge³⁴. Il constate une différence flagrante de mise en page selon les régions d'usage et de production des manuscrits, ce qui montre qu'au-delà de l'influence iconographique, il existe aussi une influence de mise en forme du texte. Cette influence est dans ce cas d'origine géographique. Néanmoins, les bréviaires ont été entrevus

33. Selon la sensibilité du chercheur, les sources étudiées seront entrevues différemment. Cependant, selon la discipline dont l'on est issu, ou le domaine d'étude qui nous concerne, l'analyse d'une source varie également. En histoire de l'art, ce sont bien évidemment les images contenues dans les manuscrits qui intéressent de prime abord. Néanmoins, l'étude d'un manuscrit ne prétend pas s'arrêter seulement aux enluminures ou au décor qui le composent. Effectivement, le manuscrit médiéval est pourvu d'un contexte qui peut se définir dans sa réalisation, sa production matérielle, son usage, mais également dans une perspective géographique et chronologique. Il est, de ce fait, important d'envisager ce contexte qui entourait le manuscrit à l'époque médiévale.

34. Pierre-Marie Gy, « La mise en page du bréviaire », dans Pierre-Marie Gy, *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Jean Vézin, 1990, p. 117-120.

aussi selon les ordres religieux auxquels ces derniers sont associés, pour constater l'influence également des ordres religieux sur la composition intérieure des bréviaires, comme c'est le cas pour ceux, très connus, de Cluny³⁵ ou de l'Ordre de saint François³⁶.

La prise en compte des décors, études stylistiques et iconographiques (de 1934 à nos jours)

Outre ces études généralistes, il existe d'autres recherches se limitant à l'analyse iconographique et stylistique de quelques bréviaires. L'étude proprement dite de la décoration du bréviaire manuscrit ne s'est effectuée que depuis quelques années avec l'ébauche d'études iconographiques et stylistiques de quelques exemplaires manuscrits. On ne constate pas d'analyse du décor des bréviaires en général – mise à part l'ébauche de Victor Leroquais, qui est plus un catalogage des thèmes existants – mais plutôt d'exemples particuliers.

Les bréviaires, sources liturgiques importantes, sont peu connus et ont été délaissés par les historiens de l'art puisque leur iconographie, selon Victor Leroquais, est incohérente et complexe³⁷. Cependant, si l'on essaie d'aller plus loin dans la réflexion, on constate une réelle cohérence, une iconographie typologique et théologique poussée et entièrement réservée aux destinataires du livre (moines ou chanoines). C'est dans cette perspective-là que naissent les premières études sur les thèmes iconographiques des bréviaires, et leurs interprétations par le biais de l'exégèse médiévale.

35. J. Tournely, *Étude des textes comme l'office de la semaine sainte latin et français, tiré du bréviaire de l'ordre de Cluny*, Cologne, 1753.

36. Théophile Desbonnets, « Étude de la diffusion du culte de saint François en France d'après les bréviaires manuscrits étrangers à l'ordre », *Archivum Franciscanum Historicum Firenze*, vol. 75, n^{os} 1-4, 1982, p. 153-215.

37. Il considère à la lumière du catalogage des bréviaires qu'il a constitué et donc à l'aide de multiples exemples que ces derniers comprennent une iconographie à la fois abondante, variée, décousue, incohérente. Elle manque, selon lui, d'unité et de liaison entre les différentes catégories de textes qu'elle illustre. Il pense que cela serait dû à ce que représente le bréviaire : la réunion et la fusion de plusieurs manuscrits liturgiques ; Leroquais, *Les bréviaires manuscrits...*, *op. cit.*, p. 68.

Dès 1934, Victor Leroquais compose un important catalogue des bréviaires conservés dans les bibliothèques publiques de France³⁸. Le premier volume comprend une introduction déterminée à définir ce qu'est un bréviaire et à analyser les manières de les identifier. Il cherche ainsi à éviter les reproductions d'erreurs de catalogage, ce qui permet de mieux cerner ce livre liturgique au contenu textuel dense. De ce fait, par les moyens d'identification qu'il nous fournit, il utilise les méthodes d'analyse codicologique. Ainsi, par exemple, pour identifier au mieux la provenance d'un bréviaire, il faut en distinguer les différents types de textes, et les substrats³⁹. De plus, pour les dater, il explique qu'il faut se fier à leur écriture⁴⁰, leur décor⁴¹, et donc se référer encore à une méthode issue de la codicologie.

Par ailleurs, il s'efforce d'établir la liste des sujets iconographiques susceptibles d'être représentés au sein de ces ouvrages⁴². Les bréviaires les plus enluminés sont, selon lui, les bréviaires dont les commanditaires sont importants, c'est-à-dire des princes, ducs, rois,

38. Victor Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 5 tomes, Paris, Protat, 1934.

39. Pour ce faire, seront très utiles les saints vénérés du calendrier, les annotations marginales, les textes parfois régionaux (écrits pour un certain monastère, comme c'est le cas par exemple pour l'hymne de saint Victor se trouvant dans le bréviaire de Montiéramey, aux folios 251 et 252; il a été écrit spécialement pour le monastère Saint-Pierre de Montiéramey par Bernard de Clairvaux à la demande de l'abbé Gui), la paléographie (qui diffère selon les régions où le manuscrit a été réalisé; on distingue notamment une paléographie du nord de la France, assez particulière, aux caractères germaniques, comme c'est le cas dans le bréviaire de Montiéramey à la lumière des comparaisons avec d'autres manuscrits liturgiques de la même région) ainsi qu'une paléographie musicale (dans la région de Metz, toujours concernant le bréviaire de Montiéramey, la notation est d'origine germanique et donc neumatique). Tous ces éléments permettent d'établir la provenance du manuscrit.

40. Effectivement, selon les périodes, la paléographie change; pour cela il faut se référer aux manuels paléographiques de référence et comparer les écritures; voir Bernhard Bischoff, *La paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, Picard, 1993.

41. L'analyse stylistique comparée des décors permet le plus souvent de mieux cerner la datation du manuscrit. Elle peut être, de plus, combinée – pour confirmer une datation plus précise – avec la paléographie et les contenus textuels.

42. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits...*, *op. cit.*, tome 1, p. 68.

évêques ou abbés. Il en donne quelques exemples, comme celui du bréviaire de Besançon, pour Charles de Neufchâtel (ms. 69, Bibliothèque municipale de Besançon), ou le bréviaire de Marie de Savoie (ms 4, Bibliothèque municipale de Chambéry). Les quatre derniers volumes s'intéressent aux catalogages à proprement parler.

Victor Leroquais a présenté succinctement les textes que renferment les bréviaires⁴³. Ainsi, le bréviaire contient un calendrier (présentant les différentes fêtes liturgiques à célébrer qui varient selon le lieu d'usage de ce dernier), un temporel (ensemble des textes des Pères de l'Église et de la Bible, notamment les lectures, les hymnes et les sermons), et un sanctoral (groupement de textes dévotionnels sur les saints souvent régionaux, reliquaires ou vocables du lieu d'usage).

Il en ressort, de surcroît, que les principaux thèmes des décors historiés et enluminés des bréviaires manuscrits sont: typologique, davidien et hagiographique. En effet, l'iconographie, à titre d'exemple, concerne les événements de la vie du Christ et de la vie des Patriarches de l'Ancien Testament, dans une perspective comparative appelée typologie⁴⁴. Mais elle se constitue aussi de cycles historiés sur la vie de David, comme c'est le cas dans les psautiers, puisqu'il est l'auteur présumé des psaumes⁴⁵. Cependant,

43. *Ibid.*

44. Par exemple, le bréviaire de Montiéramey (ms. Latin 796, XII^e siècle, Bibliothèque nationale de France) fait alterner des thèmes de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament dans une perspective typologique, avec un cycle de la vie du Christ (folio 52, Annonce aux bergers; folio 52v, Nativité; folio 149v, la Résurrection; folio 182, la Pentecôte) et des scènes de l'Ancien Testament (comme au folio 191v, Anne offrant Samuel enfant à Dieu; folio 198, Salomon trônant; folio 200v, Job, sa femme et ses amis; folio 203, Tobie ensevelissant les morts; folio 204v, Judith et Holopherne; folio 209v, la vision d'Ezéchiel). Mais c'est aussi le cas d'un bréviaire cistercien du XIII^e siècle provenant du nord de la France (Cod.Sal.IX.51, Universitätsbibliothek, Heidelberg) ou du bréviaire du Saint-Sépulcre de Cambrai, de la fin XIII^e-début XIV^e siècle, en deux volumes (ms. 102 et 103, Bibliothèque municipale de Cambrai).

45. Par exemple, le bréviaire de Marmoutier, du XIII^e siècle (ms 119, Bibliothèque municipale d'Évreux) avec au folio 75, David jouant de la harpe et au folio 85, David désignant sa bouche.

le bréviaire composé d'un psautier férial⁴⁶ développe une iconographie propre à ce texte, agencée selon les jours de l'année liturgique. Le psautier férial met en scène David jouant de différents instruments, et montrant ses yeux ou sa bouche par exemple⁴⁷. Les derniers thèmes iconographiques du bréviaire sont en rapport avec la vie des saints, et ils diffèrent selon la localité d'usage du manuscrit, c'est-à-dire selon les saints vénérés dans le monastère ou la collégiale où le bréviaire est utilisé⁴⁸. Nous pouvons constater une répartition des sujets iconographiques du bréviaire médiéval selon les contenus textuels. En conclusion, les thèmes typologiques se retrouvent dans la partie du temporel, les thèmes davidiens dans le psautier férial, et les thèmes hagiographiques dans le sanctoral. Le développement des décors correspond aux grandes parties qui constituent la quasi-totalité des textes du bréviaire médiéval. Toutefois, des thèmes dévotionnels apparaissent aussi dans certains bréviaires, liés aux lecteurs et usagers de ces manuscrits : les moines et les chanoines⁴⁹.

-
46. Le psautier férial désigne le texte du psautier récité dans son entier mais découpé selon les jours de l'année liturgique, que l'on appelle *ferie*.
47. Par exemple, le bréviaire de Conches, du XIII^e siècle (ms. 3, Bibliothèque municipale de Conches), possède un cycle iconographique centré autour de la figure de David au sein du psautier férial combinant au folio 6, David jouant de la harpe, puis au folio 11v, David couronné par le Seigneur, au folio 15v, David désignant ses yeux, au folio 23, David en danger de se noyer, et enfin au folio 27v, David carillonnant. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Même s'il faut bien préciser qu'il ne subsiste que peu de bréviaires enluminés du Moyen Âge à l'usage de la France médiévale (c'est-à-dire qu'ils peuvent être conservés aujourd'hui ailleurs qu'en France, mais que leur usage premier était géographiquement la France), on en comptabilise une vingtaine seulement.
48. Pour en donner un exemple, le bréviaire provenant de l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, du début du XIV^e siècle (ms. 337, Bibliothèque municipale de Metz), contient des initiales historiées dédiés au fondateur de l'abbaye où il était en usage (folio 361, saint Arnoul en costume d'évêque debout bénissant, et folio 363, saint Arnoul en prière).
49. On retrouve notamment dans le bréviaire de Saint-Bénigne de Dijon, de la fin du XIII^e siècle (ms. 113-81, Bibliothèque municipale de Dijon), au folio 72v, des moines au lutrin et au folio 74v, des moines à genoux au pied d'un autel ; ou encore, dans le deuxième tome du bréviaire de Saint-Vaast d'Arras, du début du XIV^e siècle (ms. 729-639, Bibliothèque municipale d'Arras), au folio 303, la Vierge à l'Enfant entre deux moines agenouillés, et folio 307v, une scène de service funèbre.

Après la constitution de ce riche catalogue permettant de reconstituer le corpus des bréviaires manuscrits du Moyen Âge, nous allons voir émerger quelques études monographiques. Par exemple, la thèse menée par Hélène Toubert propose une riche analyse stylistique du bréviaire d'Odérisius⁵⁰, abbé du Mont-Cassin entre 1099 et 1105. Elle s'intéresse surtout aux styles des enluminures, qui possèdent des influences byzantines. Elle fait remarquer qu'aucune étude n'a encore été faite sur le décor de ce bréviaire puisqu'il était injustement jugé comme étant d'une décoration « malpropre »⁵¹. Ce manuscrit est qualifié de bréviaire, mais n'est pas encore l'aboutissement plénier du texte le composant. En effet, il est un regroupement des différents livres liturgiques existants. Ce nom lui a été donné pour le qualifier car il est quand même l'un des premiers exemples. Les premiers bréviaires de Saint-Gall⁵², datés du XI^e siècle, ont aussi été le sujet d'une étude sur leurs aspects généraux et leurs aspects textuels et décoratifs.

Plus récemment encore, des recherches se concentrent sur quelques exemples iconographiques du bréviaire de Montiéramey. Ainsi, Isabelle Marchesin, pour l'exposition « Moyen Âge, entre ordre et désordre » au Musée de la Musique à Paris, a produit une notice détaillée d'une initiale anthropomorphique du bréviaire de Montiéramey⁵³, et Éric Palazzo, dans son ouvrage sur *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art du Moyen Âge*, a analysé une initiale historiée du bréviaire de Montiéramey, celle du folio 235v, située au sein du texte de l'office de la dédicace de l'Église, représentant le Christ en gloire entouré de David et ses

50. Hélène Toubert, « Étude du bréviaire d'Odérisius (Paris, Bibliothèque Mazarine, ms.364) et les influences byzantines du Mont-Cassin », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge, Temps Modernes*, vol. 83, n° 83-2, 1971, p. 187-261.

51. *Ibid.*, p. 191.

52. Pierre-Marie Gy, « Les premiers bréviaires de Saint-Gall (deuxième quart du XI^e siècle) », *Liturgie, Gestalt und Vollzug, Festschrift für Joseph Pascher*, n° 12, 1963, p. 108.

53. Isabelle Marchesin, « Danseuse avec une vièle, musiciens et jongleurs », dans Marion Challier et Bernadette Caille (dir.), *Moyen Âge, entre ordre et désordre, Paris, Réunion des Musée Nationaux, 2004, p. 130-131.*

musiciens, ainsi que d'un évêque et des scènes de sacrifice⁵⁴. C'est une iconographie complexe et multiple qui fait partie d'un ensemble iconographique original et qui est, de plus, l'un des exemples des premiers bréviaires.

Ces études ne laissent entrevoir qu'une partie des décors que renferment les bréviaires du haut Moyen Âge, et une étude plus poussée du décor des bréviaires médiévaux, ou une étude monographique d'un bréviaire – pas seulement d'un point de vue stylistique mais aussi du point de vue du sens des images – serait un bon tremplin à l'avancée de la recherche sur ces derniers. Cela permettrait peut-être de revaloriser les sens de leurs images, qui, plus qu'un condensé des livres liturgiques antérieurs, affirment un réel renouveau iconographique, parfois singulier pour un livre destiné à la lecture de l'office monastique ou canonial.

En parallèle de ces études monographiques des premiers bréviaires médiévaux s'élaborent des études menées sur ceux de la fin du Moyen Âge. Elles concernent de célèbres bréviaires ayant appartenu à d'importants personnages. Prenons par exemple l'étude réalisée par Paul Durrieu, historien de l'art, sur le bréviaire de Grimani⁵⁵. Durrieu constate l'influence de l'iconographie des *Très Riches Heures du Duc de Berry* sur ce bréviaire daté de 1485 et conservé à la bibliothèque Marciana de Venise. Ce bréviaire a été réalisé par des artistes flamands de l'école ganto-brugeoise pour le comte de Milan, Grimani, d'où sa dénomination actuelle⁵⁶.

54. Éric Palazzo, «La synesthésie et la dédicace de l'Église: l'iconographie d'une initiale historiée du bréviaire de Montiéramey», dans Éric Palazzo, *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 2014, p. 120-125.

55. Paul Durrieu, *Les très Riches Heures du Duc de Berry conservées à Chantilly, au Musée Condé, et le bréviaire de Grimani*, Paris, Plon, 1904.

56. Anne Ritz-Guilbert, *Des drôleries gothiques au bestiaire de Pisanello. Le bréviaire de Marie de Savoie*, Paris, INHA/CTHS, 2010; Sébastien Biay, «Métaphore du son. Une métaphore du chant dans un manuscrit prestigieux du XV^e siècle: le bréviaire de Marie de Savoie (Chambéry, BM, ms. 4, c. 1430)», *Musiconis*, en ligne [<http://musiconis.blogspot.com/2015/02/metaphore-du-son.html>] (page consultée le 17 septembre 2018); François Mugnier, *Les manuscrits à peinture de la maison de Savoie: le bréviaire de Marie de Savoie, duchesse de Milan, les Heures des ducs*

Par la suite, la thèse de Judith Pearce en 1987⁵⁷ concernant l'étude du texte et des images du bréviaire de Salisbury (ms. latin 17294, Bibliothèque nationale de France) est encore un exemple d'analyse d'un bréviaire en particulier. Celui-ci date néanmoins de la fin du Moyen Âge, c'est-à-dire du XV^e siècle⁵⁸. Dans la même lignée, une brève analyse du décor du bréviaire dit « d'Isabelle » datant de la fin du Moyen Âge, a été entreprise par Janet Backhouse, historienne de l'art, en 1993⁵⁹.

La plus récente recherche sur la décoration du bréviaire est celle de Judith Raeber, de 2003, consacrée à l'analyse d'un bréviaire cistercien dit le « Luzerner Brevier » (conservé à la Zentral- und Hochschulbibliothek de Lucerne sous la cote P.4.4°), daté du XIII^e siècle⁶⁰. Cet ouvrage est très intéressant puisqu'il condense l'analyse du bréviaire de Lucerne ainsi que l'histoire de l'enluminure des bréviaires avant 1300 et après 1300. En effet, la production est tout à fait différente entre ces deux périodes et l'on doit bien dissocier l'analyse des enluminures de ces deux périodes chronologiques. Elle établit une sorte de catalogue des bréviaires enluminés depuis leur création (X^e, XI^e siècle) jusqu'à la fin du Moyen Âge, jusqu'aux XIV^e et XV^e siècles, selon les pays d'Europe (France, Italie, Allemagne, Angleterre, etc...) ⁶¹. Elle explique brièvement les multiples thèmes iconographiques que l'on peut retrouver selon les époques de création et les grands thèmes qui ressortent de l'illustra-

Louis et Amédée IX, Moutiers-Tarentaise, François Ducloz, 1894; Henri Omont, « Le bréviaire de Philippe Le Bon de la Bibliothèque Royale de Bruxelles », *Revue de la bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 90, 1929, p. 443.

57. Elle poursuit l'analyse stylistique succincte d'Eleanor Spencer dans un article intitulé « The Master of the Duke of Bedford: The Salisbury Breviary », *The Burlington Magazine*, vol. 108, n° 765, 1966, p. 606-612.
58. Judith Pearce, *Text and Image in the Salisbury Breviary (Paris, BN, ms. Lat 17294) : the decorative cycle and its Paris precursors*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Canberra, Australian National University, 1987.
59. Janet Backhouse, *The Isabella Breviary*, Londres, The British Library, 1993.
60. Raeber, *Buchmalerei in Freiburg...*, *op. cit.*
61. « Breviere aus dem 10. Und 11. Jahrhundert » et « Illuminierte Breviere von den Anfängen bis in die erste Hälfte des 14. Jahrhunderts », dans Raeber, *Buchmalerei in Freiburg...*, *op. cit.*, p. 218-222, 223-266.

tion du bréviaire⁶². Ces thèmes sont les mêmes que ceux explicités par Victor Leroquais pour les bréviaires conservés en France.

CONCLUSION

Les études sur les bréviaires manuscrits sont anciennes en ce qui concerne leur histoire et leur contenu textuel, mais elles ne sont pas à remettre en cause car elles se focalisent sur des principes généraux, aujourd'hui reconnus. L'iconographie des bréviaires manuscrits est principalement abordée d'un point de vue stylistique, ou au regard d'autres manuscrits d'un principe d'analyse comparable. En revanche, comme nous l'avons vu, ces études concernent la période tardive du Moyen Âge, du milieu du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle. De plus, elles ne portent que sur certains bréviaires, les plus enluminés, les plus riches, de commanditaires influents.

Le premier qui initiera véritablement l'étude de la décoration du bréviaire est Victor Leroquais en 1934 dans son recueil *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*⁶³. Malgré tout, il considère que ce décor est incohérent et n'établit qu'une liste des thèmes que l'on peut retrouver au sein du manuscrit tout au long du Moyen Âge⁶⁴. Il ne fait aucune différence d'analyse de ces enluminures selon l'époque (haut ou bas Moyen Âge), le degré de la commande, ou encore le degré de formation du bréviaire (bréviaire à la fin de sa constitution ou simplement regroupement de différents textes liturgiques). En 1935, il renouvellera l'expérience de cette étude avec l'exemple d'un bréviaire clunisien du prieuré de Lewes, qu'il identifie comme étant un bréviaire-missel⁶⁵. Dans le rapide panorama qu'il effectue de sa décoration, il nous décrit seulement brièvement les ornements du manuscrit.

En outre, il faudrait renouveler l'étude des bréviaires du Moyen Âge d'un point de vue textuel et amplifier les recherches sur les décors composant ces derniers. Effectivement, il a pu être

62. Raeber, *Buchmalerei in Freiburg...*, *ibid.*, p. 186-200.

63. Victor Leroquais, *Les bréviaires...*, tome 1, *op. cit.*

64. *Ibid.*, p. 68.

65. Victor Leroquais, *Le bréviaire-missel du prieuré clunisien de Lewes*, Paris, Andrieu, 1935.

remarqué que les bréviaires produits du XI^e siècle jusqu'au début du XIV^e siècle possèdent des décors concentrés au sein d'initiales historiées⁶⁶. Ce type de décor est particulier, car le rôle de la scène peinte dans une lettre diffère de celui joué dans le cadre d'une enluminure. Les lettres accompagnent les décors, servent de cadre aux personnages⁶⁷, parfois même de corps, et sont riches d'exploitation. Du reste, une comparaison de l'iconographie des scènes davidiques, liturgiques, dévotionnelles, vétéro- et néo-testamentaires des bréviaires avec celles des manuscrits liturgiques coexistant (comme les Bibles, hymnaires, antiphonaires, etc...) serait fort utile pour avancer des hypothèses quant à l'évolution iconographique des décors des bréviaires, de leur création à leur uniformisation par la Curie romaine.

66. Par exemple, concernant les bréviaires en usage en France au Moyen Âge (de l'ordre bénédictin), sur 23 bréviaires recensés, tous possèdent en majorité des initiales historiées, et peu d'enluminures (trois seulement comprennent des enluminures, qui n'excèdent jamais le nombre de dix). Même si les décors sont principalement historiés, ce n'est pas pour cela que les bréviaires en contiennent peu, puisque la plupart du temps, ils en comptent au minimum cinq, et au maximum cinquante.

67. Tout comme le «T» du «*Te igitur*» des sacramentaires développent une iconographie autour de la crucifixion du Christ, la lettre «T» étant le symbole de la croix, le bréviaire de Montiéramey, du XII^e siècle (ms. latin 796, Bibliothèque nationale de France) développe la même lettre «T» selon un principe différent, car elle forme le corps de Tobie au folio 200v, et du cadavre qu'il transporte, cadavre de plus de couleur verte, couleur de la croix du Christ. Ainsi cette iconographie du «T» de «Tobie» du bréviaire de Montiéramey est un rappel explicite des «*Te igitur*» des sacramentaires carolingiens (par exemple celui de Fulda).